



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**INSTITUT DES SCIENCES
DE L'ENVIRONNEMENT**

Uni-Battelle, Bâtiment D, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge
Tél : 022 379 01 07 | Web : www.unige.ch/energie

CYCLE DE FORMATION ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT

SÉMINAIRE 2013-2014

Politique gazière: compensation du CO₂ et label gaz-vert

Gilles GARAZI

Services industriels de Genève (SIG)

jeudi 28 novembre 2013 à 17h.15

Auditoire D 185 - Bâtiment D - Uni Battelle

7, route de Drize, 1227 Carouge

PROGRAMME DES PROCHAINES CONFÉRENCES :

Jeudi 12 décembre 2013 à 17h15

« *Exploitation du gaz de schiste: potentiels et contraintes* »

Nicolas Imbert, Green Cross

L'orateur

Géologue de formation, Gilles Garazi a commencé sa carrière dans le domaine des risques naturels, en Valais. Après une courte expérience dans la coopération, il s'est orienté dans la protection de l'environnement et a collaboré durant 7 ans à de nombreuses études d'impact environnemental pluridisciplinaires. Ayant rejoint SIG en 2007, il dirige depuis le début de 2013 le programme éco21, dont l'objectif est de diminuer les consommations d'électricité et de combustibles du Canton de Genève. Démarré en 2008, le programme a aujourd'hui permis d'économiser environ 2.5% de la demande annuelle en électricité. Il comprend des plans d'action destinés à différents segments de consommateurs (ménages, entreprises, etc.) et agit comme un facilitateur dans la réalisation de projets d'efficacité énergétique.

La conférence

Dès le 1er janvier 2013, SIG propose à ses clients la gamme de produits Gaz Vitale. Les produits composant cette gamme permettent aux clients qui le souhaitent d'opter pour un gaz compensé en CO₂ et partiellement composé de biogaz issu de l'épuration des eaux usées genevoises.

De nombreux distributeurs de gaz naturel proposent désormais à leurs clients des produits « neutres » en CO₂. Concrètement, l'essentiel de ces offres se compose de gaz naturel classique, dont les émissions de gaz à effet de serre sont compensées par des certificats internationaux présentant des labels de qualité plus ou moins exigeants. Ils s'inscrivent dans une dynamique de promotion commerciale et surfent sur la vague verte avec plus ou moins de succès.

L'origine de la démarche de SIG en la matière diffère quelque peu. Tout d'abord, SIG avait – en son temps – innové en proposant à ses clients une gamme électrique entièrement certifiée, et en leur donnant la possibilité de choisir différentes qualités d'électricité (SIG Initial, SIG Vitale Bleu, Vert ou mixte). L'idée d'étendre cette logique à la fourniture de gaz naturel a toutefois mis du temps à s'imposer. Durant les années 2007-10, SIG poursuivait un projet de centrale à cycles combinés (CCC) à Vernier. La nécessité de compenser l'intégralité des émissions par des mesures réalisées en Suisse a dès lors conduit SIG à élaborer un programme d'économies de CO₂, alors appelé écoclimat. Fin 2010, il a été décidé d'abandonner le projet de CCC. La poursuite du programme écoclimat a alors été débattue, et il a été décidé de lancer le programme, et de valoriser les économies thermiques réalisées sous forme de certificats CO₂. Le lancement conjoint de la gamme de produits Gaz Vitale devait permettre d'écouler les certificats CO₂ créés et de financer une partie du programme.

L'originalité de la démarche est de proposer par ce biais aux Genevois-e-s de cofinancer avec SIG (à environ 50/50) le programme d'économies de CO₂, et de leur garantir que les projets soutenus seront situés à Genève, d'où une logique de proximité.

Au terme de la première année de fonctionnement, il est possible de dresser un tout premier bilan du fonctionnement du système sous deux angles : (1) Commercialisation de la gamme Gaz Vitale : les Genevois-e-s ont-ils ou non mordu à l'hameçon ?; (2) Déploiement du programme d'économies de CO₂ : comment les choses se passent-elles sur le terrain ?